

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X I V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

**Commission
des lois constitutionnelles,
de la législation
et de l'administration
générale de la République**

Jeudi

16 février 2017

Séance de 9 heures 45

Compte rendu n° 52

SESSION ORDINAIRE DE 2016-2017

- Examen, en vue de la lecture définitive, de la proposition de loi portant réforme de la prescription en matière pénale (T.A. n° 914) (M. Alain Tourret, rapporteur)..... 2

**Présidence
de M. Dominique
Raimbourg,
*Président***



La réunion débute à 9 heures 45.

Présidence de M. Dominique Raimbourg, président.

La Commission procède à l'examen, en vue de la lecture définitive, de la proposition de loi portant réforme de la prescription pénale (T.A. n° 914) (M. Alain Tourret, rapporteur).

M. le président Dominique Raimbourg. En vue de la lecture définitive, monsieur le rapporteur, vous nous proposez d'accepter deux amendements de coordination adoptés par le Sénat en nouvelle lecture.

M. Alain Tourret, rapporteur. Absolument.

Article 5 (pour coordination) (art. 804 du code de procédure pénale ; art. 711-1 du code pénal) : *Mesures d'application outre-mer*

*La Commission **accepte** les amendements de coordination n^{os} 1 et 2 du rapporteur.*

*

* *

La réunion s'achève à 10 heures.

Membres présents ou excusés

Présents. - M. Georges Fenech, M. Dominique Raimbourg, M. Alain Tourret

Excusés. - M. Ibrahim Aboubacar, Mme Huguette Bello, M. Dominique Bussereau, M. Marc Dolez, Mme Laurence Dumont, Mme Sandrine Mazetier, Mme Maina Sage, M. Roger-Gérard Schwartzberg, M. Michel Zumkeller